****

**SVZ POURSUIT SON DEVELOPPEMENT**

**Sylvain PAILLOTIN est nommé Associé**

**en charge des situations spéciales et du Restructuring**

Paris, le 19 avril 2017

Les associés du cabinet Sekri Valentin Zerrouk (SVZ) sont heureux d’annoncer la promotion de Sylvain Paillotin en qualité d’Associé en charge des situations spéciales et du restructuring.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Sylvain Paillotin assiste des dirigeants et des groupes de sociétés confrontés à des situations d’impasse de trésorerie. Spécialiste du droit des entreprises en difficulté, il déploie les outils juridiques permettant de surmonter ces situations. Il conseille aussi des créanciers ou des actionnaires d’entreprises en situation spéciale, de même que les repreneurs d’actifs à la barre du Tribunal. Il intervient également régulièrement pour le compte d’administrateurs ou de liquidateurs judiciaires.  Son expérience des restructurations complète parfaitement l’expertise du cabinet en matière de Distressed M&A et en particulier l’approche de résolution de conflits sociaux d’envergure menée avec Jean-Marie Valentin.  Sylvain Paillotin est membre de l’IFPPC (Institut Français des Praticiens de Procédures Collectives) et de l’IBA. |

Sylvain Paillotin, titulaire d’un DESS de droit des affaires et fiscalité à Paris II Assas et d’un Diploma in Legal Studies de l’Université d’Oxford a commencé sa carrière chez Dentons (ex Salans) en 2006 en tant qu’avocat contentieux et fusions & acquisitions avant de rejoindre Gide en 2009 en tant qu’avocat spécialisé en restructuring. En 2013, il rejoint le cabinet SVZ afin de développer la pratique situations spéciales et restructuring. Sylvain Paillotin est membre actif de l’International Bar Association et est co-auteur de l’ouvrage Financing Company Group Restructurings (Oxford University Press, 2015).

Au cours des dernières années, Sylvain Paillotin est intervenu sur de nombreux dossiers de premier plan en matière de restructuration d’entreprises en difficulté tels que Orco Property Group (restructuration de sa dette obligataire de plus de 500 millions d’euros dans le cadre d’une procédure de sauvegarde), Photowatt (450 salariés, 160 millions d’euros de chiffre d’affaires – redressement judiciaire et reprise par EDF-ENR), de Virgin Stores (1 145 salariés, 305 millions d’euros de chiffre d’affaires – préparation et ouverture du redressement judiciaire), de la société Continentale Nutrition (350 salariés, 32 millions d’euros de chiffres d’affaires, conseil d’actionnaires financiers). Il intervient en outre régulièrement aux côtés de Jean-Marie Valentin en matière de structurations de fiducies dans le cadre de situations spéciales de premier plan (Petroplus, Kem One, Lyondelbasell, Sony, Kering/La Redoute, SNCM…). Il conseille tant des sociétés en difficulté que leurs actionnaires ou leurs créanciers institutionnels (IDIA Participations, FedEx…), et assiste des investisseurs dans le cadre de projets de reprises d’actifs à la barre.

« *Nous sommes ravis que Sylvain devienne notre dizième associé, créant une parité parfaite au sein de notre partnership. Cette nomination incarne les valeurs que nous souhaitons promouvoir au sein de notre cabinet : récompenser l’expertise, aider nos collaborateurs à grandir en leur proposant de réelles évolutions, et pour ceux qui le souhaitent faire partie d’un projet entrepreneurial assez unique sur la place de Paris…*» déclare Franck Sekri, associé fondateur.

« *Je suis très heureux de cette nomination et de ce nouveau challenge qui témoigne de la synergie profonde et durable du Restructuring avec les autres pratiques du cabinet. En quelques mois le cabinet a considérablement renforcé son offre en termes de financement et d’immobilier, et en termes d’outils de travail collaboratif, ce qui nous permet d’apporter un panel global de solutions à haute valeur ajoutée, y compris dans les situations spéciales. Je compte accélérer le développement de la pratique Situations Spéciales et Restructuring en m’appuyant sur nos ressources humaines et technologiques.* » déclare Sylvain Paillotin.

**A propos du cabinet Sekri Valentin Zerrouk**

Firme indépendante et entrepreneuriale d’une quarantaine d’avocats, Sekri Valentin Zerrouk conseille des entreprises multinationales, des fonds d’investissement de premier plan, des ETI, PME et entrepreneurs dans le cadre du déploiement de leurs activités commerciales et de leurs opérations d’acquisition, de cession ou de restructuration en France et à l’étranger grâce à son ecosystème de plus de 200 avocats à travers le monde figurant parmi les meilleurs.

Avec plus de 180 opérations de fusions-acquisitions réalisées au cours des 10 dernières années, Sekri Valentin Zerrouk est aujourd’hui l’un des cabinets les plus reconnus sur le secteur des transactions Mid-Market.

Sekri Valentin Zerrouk compte également parmi les cabinets les plus innovants du marché au travers du lancement de MySVZ et du LegalCluster, deux innovations importantes au service de la relation client.

Les 10 associés sont : Franck Sekri, Jean-Marie Valentin, Géraud de Franclieu, Emmanuelle Vicidomini et Sylvain Paillotin, (Fusions & Acquisitions, Private Equity, Financement, restructuring), Yamina Zerrouk (Droit Public des Affaires, Urbanisme et Immobilier), Jérôme Assouline (Droit Fiscal), Emilie Meridjen (Droit Social), Anne Dumas-L’Hoir (Contentieux des Affaires) et Emeline Peltier (Immobilier).

**Contacts presse**

VERBATEE

Valérie Sabineu – 06 61 61 76 73 / [v.sabineu@verbatee.com](mailto:v.sabineu@verbatee.com)

Jérôme Goaër – 06 61 61 79 34 / [j.goaer@verbatee.com](mailto:j.goaer@verbatee.com)